COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Vendredi 3.*	*Du Samedi 4.*
Actions des Indes.	960	960
Emprunts de la Compagnie.		480
Promesses de la Compagnie.		7 ½ de 5000
Actions des Fermes.	1030	1032 ½
Troisiéme Loterie Royale.	800	
Lots de la troisiéme Loterie.	8e. t. 7.	9e t. 7. ¼
Duplicata de la troisiéme.		
Amortissement.		
Deux sols pour livre du Dixiéme.		1 ¼
Annuités.	488	489
Coupons d'Annuités.	97 ½.	98
Emprunt de 50 millions.	6 ¾	6 ½
Colonies, 1759.	7 ¾.	7 ¾
Récépissé des Monnoies.		
Époques.	4e. 5. 8e. à 12 ½. 11 ½	4e. 4 ½. 5e. 5 ½. 9e. 12e. 11 ½.
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ℅		
A 3 p ℅ sur les Cuirs.	55	55. 54 ½
A 3 p ℅ sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 ¼	56 ⅜
Londres.	30 11/16	30 11/16
Hambourg.	178	178
Madrid.	15 ℔ 6	15 ℔ 6
Cadix.	14 18	14 18
Livourne.	95.	95.
Lyon, *Août.*	⅝.	⅝.

BEURRES ET ŒUFS.

Le Jeudi 2 Août le beurre en motte de Gournai a été vendu à la Halle de Paris, 14 ß *la livre*; le beurre en motte de Chartres & de la Ferté, 10 ß 6 d. la ℔, — & celui en livre de Gatinois 10 ß 6 d.; — le beurre roulé de l'Aigle, 9 ß *la livre.*

Les œufs de Gournai ont été vendus le même jour, 27 ℔; ceux de Longjumeau, 25 ℔ & ceux d'Arras & de Picardie 23 & 22 ℔ *le millier.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 176

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 14 Août.

PASSAGE DU SUND.

LE 14 Juillet, le Navire du Capitaine *Johan Windler*, de Norkoping, venant de Bordeaux, allant à Norkoping, chargé de marchandiſes ; — le 25 Juillet, le Navire du Capitaine *Haye Dirks*, de Grauw, allant de Koniſberg à la Rochelle, chargé de chanvre ; — celui du Capitaine *Pieter Reyndert*, d'Amſterdam, allant de Narva à Oſtende, chargé de poutres ; — celui du Capitaine *Onne Eylders Viſſer*, de Dockum, allant de Dantzic à S. Valery, chargé de cendres ; — le 26 Juillet, le Navire du Capitaine *Jan Boyſen*, de Silt, allant de Wibourg à la Rochelle.

DE MARSEILLE, *le 2 Août* 1764.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 25 au 29 Juillet incluſivement, le Capitaine André Mouton de la Ciotat, commandant la Tartane *S. Pierre*, partie de Caillary le 4 de ce mois ; il y a laiſſé la Frégate & le Chebec du Roi, commandés par M de Sade, qui lui a appris qu'ayant donné la chaſſe à 2 galiotes Barbareſques, il en a reconnu une pour être Tuniſiéne, que l'autre s'eſt réfugiée à Porto-Farine, ou l'on prétend qu'elle a échoué.

☞ Le Capitaine Jean-Baptiſte Elzear Delorme, de Marſeille, commandant le Senau la *Providence*, parti de la Guadaloupe le 19 mai, chargé de ſucre, de caffé, de coton & de cacao ; il y a laiſſé les Capitaines Fabre & Gros, & rapporte que le 4 du courant, paſſant devant Faugerolle, il a vu 2 Sambequins & 2 Chébecs Eſpagnols en croiſiere ; il a relâché à Malaga le 6 & en a mis ſous voile le 8 ; il y a laiſſé la Barque du Roi *l'Hirondelle*, commandée par M. de *Chabert*, & une Goelette allant à la Martinique, & a appris pendant le ſéjour qu'il y a fait, que les Saletins s'étoient emparés de 2 Senaux François venant des Iſles dans leſquels ſe trouvoient pluſieurs femmes & enfans.

☞ Le Capitaine Alexandre Viollet de Cannes, commandant la Barque *l'Amitié*, partie de Tunis le 17 Mai ; il a abordé le 24 aux Gerbes, & en a mis ſous voile le 31, y ayant laiſſé le Capitaine Fougue en caravane, qui lui a appris qu'il y avoit trois Corſaires Saletins ſur la côte de Bizerti : il eſt arrivé le premier Juin aux *Fax*, d'où il eſt parti le 19 ; il y a laiſſé le Capitaine Martin de St. Torpés, & rapporte que pendant ſon ſéjour, on lui a confirmé les armemens Saletins ſur la côte de Tunis.

☞ Le Capitaine Marc Mathieu Augier, de Marſeille, commandant le Bateau la *Roue de fortune*, parti de la Guadaloupe le 10 Mai, chargé de ſucre, de caffé, de cacao & de canefice ; il y a laiſſé les Capitaines Fabre & Gros ; il a abordé le 12 à la Martinique, où il a encore chargé du ſucre & du cacao ; il en a mis ſous voile le 20, & y a laiſſé les Capitaines Debergue, Daniel, Gras, Iſnardon, Lartigues, Dupleſſis, Reynaud, Pech, Girard, Rigordy, Daſtout & Vidau, il rapporte que le 11 Juin, étant par les 33°.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

degrés de latitude, & 339e. de longitude, il a rencontré deux Vaiſſeaux François de 60 canons, dont l'un faiſoit route au N. Il eſt entré dans le Détroit le 5 du courant, & ajoute que le même jour il a vu deux Chebecs au mouillage de Tanger qui lui ont paru montés d'environ 20 canons chacun. Il a relâché le 15 à Denidonne, dont le Conſul lui a appris que les Eſpagnols s'étoient emparés depuis peu d'une Galiote d'Alger, équipée d'environ 180 hommes. Il en a mis ſous voile le 21, & dit que le jour de ſon départ, il a vu une Frégate & trois Chebecs Eſpagnols en croiſiere.

EXTRAIT *d'une lettre de Marſeille du 30 Juillet, à l'Auteur de la Gazette du Commerce,*

Un ouvrage tel que le votre, conſacré à mettre ſous les yeux du public les faits qui peuvent être de quelqu'utilité générale, doit auſſi annoncer avec empreſſement les actions propres à échauffer & à étendre l'amour de la Patrie. M. *Jacques-François Lioncy*, cet homme devenu ſi célébre par la révolution que vient d'éprouver en France la ci-devant ſoit-diſante Société des Jéſuites, avoit été chargé par le Conſeil municipal de Marſeille, ſa Patrie, de pourſuivre auprès du Miniſtere une affaire importante pour cette Ville. Ses démarches & ſes peines ont été ſuivies du ſuccès le plus complet. Le Conſeil municipal, pour donner à M. Lioncy un témoignage public de ſa ſatisfaction, a arrêté qu'il lui ſeroit fait aux dépens de la Communauté, un préſent de Vaiſſelle d'argent aux armes de la Ville, & cette délibération a été approuvée par le Miniſtere.

S'il eſt beau de voir un Citoyen ſervir avec zéle & avec déſintéreſſement la Ville où il a pris naiſſance, il ne l'eſt pas moins de voir le Miniſtere applaudir à cette même Ville, lorſqu'elle croit devoir donner à ce Citoyen des marques autentiques & honorables de ſa reconnoiſſance & de ſa conſidération; de pareilles actions ſont faites pour être publiées à la gloire du Miniſtere, de la Ville de Marſeille & du Citoyen qui l'a ſervie, & elles ne viennent point à la connoiſſance des ames honêtes, ſans leur cauſer un véritable plaiſir.

DE BORDEAUX, *le 4 Août 1764.*

PRIX *des marchandiſes des Iſles au cent.*

Sucre blanc premiere *ſorte*, 58 à 60 ℔; ſeconde *ſorte*, 53 à 55 ℔; — troiſiéme *ſorte*, 49 à 51 ℔; — petit ſucre terré, 45 à 47 ℔; — commun, 42 à 43 ℔; — tête, 36 à 38 ℔; — ſucre brut de Leogane, 34 à 35 ℔; — ſucre brut du Cap, 31 à 33 ℔; ſucre brut de St. Louis, 28 à 30 ℔; — ſucre brut de la Martinique, 26 à 27 ℔; coton de St. Domingue, 135 à 142 ℔; dito de la Martinique, 125 à 130 ℔; — canefice, 18 à 20 ℔; — Rocou, 22 à 24 ℔.

MARCHANDISES *à la livre.*

Caffé fin de la Martinique, 17 à 17 ß 6 ₰; — dito marchand, verd, 16 à 16 ß 6 ₰; — le vieux, 13 à 14 ß 6 ₰; — caffé de S. Domingue fin, 15 ß; — dito marchand, 13 ß; — dito jaune, 13 ß 6 ₰ à 14 ß; — le vieux, 11 ß 6 ₰ à 12 ß; — indigo bleu & violet, 9 ℔ 10 ß à 10 ℔; dito mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔; — cuivré fin, 5 ℔ 10 ß à 5 ℔ 15 ß; — cuivré ordinaire, 5 ℔ 5 ß; — caret, 10 ℔ 10 ß à 11 ℔; — cacao, 13 ß 6 ₰.

On a exporté de Bordeaux pour différens Ports, dans le courant du mois de Juillet, 2484 barriques, 75 quarts de ſucre brut; — 4706 barriques, 71 quarts de ſucre blanc; — 68138 ℔ d'indigo; — 1096 ℔ de cacao; — 1, 654, 355 ℔ de caffé.

Suivant les derniers avis de S. Domingue, les ſucres blancs y valoïent juſqu'à 57 ℔ le *cent*; — les ſucres bruts 27 ℔; — le coton, 170 à 180 ℔; — le bel indigo; 7 ℔ 10 ß la ℔; — le caffé fin, 14 ß 6 ₰; l'inférieur, 9 à 12 ß,

Les denrées de France s'y vendoient, ſçavoir; le vin vieux rouge, 240 à 250 ℔ la *barrique*; — le blanc, 75 à 85 ℔ la *demi-barrique*; — le vin rouge nouveau, 120 à 130 ℔ la *barrique*; — le vin blanc, 110 ℔ la *barrique*; — la farine, 85 à 95 ℔ le *barril*; — petit ſalé, 36 ℔ *l'ancre.*

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans ce Port du 26 Juillet au 2 Août, les Navires la *Jeune Comteſſe d'Egmond*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine Senac, venant de S. Domingue; la *Marie-Charlotte*, de S. Malo, de 120

tonneaux, Capitaine Villard ; — le *Lamantin*, de la Martinique, de 200 tonneaux, Capitaine Lapeyre, venant tous deux de la Martinique ; — le *St. Jean*, de Bordeaux, de 40 tonneaux, Capitaine Laclotte, venant de Bilbao ; — le *Huzard*, du Port au Prince, de 70 tonneaux, Capitaine Chauvin ; — le *Croiſſant*, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine Bouſquet, venant tous deux du Port au Prince ; — le *Buſſac*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine Rozain ; — les ſix *Freres*, de Bordeaux, de 100 tonneaux, Capitaine Feuilherade ; — la *Jeanne Elizabeth*, de Bordeaux, de 130 tonneaux, Capitaine Martin ; — la *Bonne Nourice*, de Bordeaux, de 200 tonneaux, Capitaine Royé, venant tous quatre du Cap ; — le *Caraibe* de Bordeaux, de 280 tonneaux, Capitaine Martin ; — la *Jeanne Elizabeth*, de la Guadaloupe de 100 tonneaux, Capitaine Lefevre ; — le *François*, de Bayonne, de 80 tonneaux, Capitaine Paſſama, venant tous trois de la Guadaloupe ; — les *Amis*, du Cap, de 300 tonneaux, Capitaine Dingirart, venant de St. Louis ; — le *Mentor*, de Bordeaux, de 250 tonneaux, Capitaine Berthomieu, venant de Leogane, chargés de 2023 barriques, 8 tierçons, 95 quarts de ſucre brut ; — de 1511 barriques, 21 tierçons, 112 quarts, 5 barrils, 1 ancre de ſucre terré ; — de 51 barriques de ſucre tête ; — de 8 futailles, 100 boucauds, 501 barriques, 156 tierçons, 1441 quarts, 40 barrils, 163 ſacs, 6 ancres & demi, 1 caiſſon de caffé ; — de 14 futailles, 5 boucauds, 39 barriques, 44 tierçons, 67 quarts, 6 barrils, 1 caiſſe, 11 ancres d'indigo ; — de 10 barriques, 10 tierçons, 19 quarts, 31 ſacs de cacao ; — d'un barril, 19 pains, 1 caiſſe, 2 caiſſons de pâte de cacao ; — de 169 balles & ballots, 50 ballotins, 18 matelas, 16 oreillers, 3 couſſins de coton ; — de 71 barrils, 3 caves, 10 caiſſes, 15 pots, 5 boîtes de confitures ; — de 10 caiſſes de liqueurs ; de 54 caves, 35 caiſſes, 27 canevettes de ſirop ; — de 62 madriers de bois d'Acajou ; d'une cave d'huile de palme ; — d'un barril de graine de *coinbeau* ; — de 5 andouilles de tabac ; — de 11 paquets de peaux de cabris ; de 12 pierres à filtrer l'eau ; — de 3 ſacs de gingembre ſec ; — de 280 côtés de cuirs tannés ; — de 250 cuirs en poil ; — d'un grenier de canefice ; — de 3 boucauds de pelleterie ; — de 2 caves de gelée ; — d'un grenier de bois de Gayac ; — de 659 quintaux, 447 barres de fer.

NAVIRES *en coutume.*

La *Marie-Magdeleine*, de Cherbourg ; Armateur M. *Caila*, Capitaine le S. *Jean Lefebvre*, *Delmeſtre*, Courtier ; — le *Dubuc*, de Bordeaux, Armateur M. *Dargenton*, *Delmeſtre*, Courtier ; — le St. *Roch*, de Bordeaux, Armateur M. J. *Menoire*, *Caubet*, Courtier ; — *l'Aimable Magdelon*, de Bordeaux, Armateur M. *Dargenton*, *Delmeſtre*, Courtier ; — la *Henriette*, de Bordeaux, Armateurs MM. *Duran l'aîné & Duprat*, *Delmeſtre*, Courtier ; — les quatre *Amis*, de Bordeaux, Armateurs MM. *M. A. Molinier*, *Delmeſtre*, Courtier ; — le *Dinveau*, de St. Valery, Armateur M. *Tavernier*, Capitaine le S. *Lefebvre*, *Berliquet*, Courtier ; — la *Marie-Marguerite*, de Bordeaux, Armateur M. *Dutaſta*, Capitaine le S. *Mandavit*, *Chevret*, Courtier ; — le St. *Mathieu*, de Bordeaux, Armateur M. *Delaye*, *Chevret*, Courtier ; le *Chevalier de Corbiere*, de Bordeaux, Armateur M. *Tuſſereau le jeune*, *Caubet*, Courtier ; — le *chaſte Joſeph*, de Bordeaux, Armateur M. *Berard*, *Caubet*, Courtier ; les deux *Freres*, de Bayonne, Armateur M. *Peyre l'aîné*, *Caubet*, Courtier ; — la *Minerve*, de Bayonne Armateur M. *Cabarrus*, *Delmeſtre*, Courtier ; — la *Sophie*, de la Guadaloupe, Armateur M. *Jean J. Boyer*, Capitaine le S. *Laporte*, *Caubet*, Courtier.

DE LA ROCHELLE, *le 4 Août 1764.*

Le commerce n'eſt pas fort animé ici actuellement, cependant les prix des ſucres blancs ſe ſoutiennent, ils valent 47 à 48 ℔ le *cent*, la troiſiéme *ſorte* ; ceux de la quatriéme ſorte, 44 à 45 ℔ ; les ſucres communs & têtes ſe vendent à proportion. Les ſucres bruts valent 30 à 36 ℔ le *cent*. Le ſirop eſt à 13 ℔ 10 ß ; les cotons de S. Domingue, 150 à 160 ℔.

L'indigo cuivré, 5 ℔ 12 ß à 5 ℔ 10 ß la ℔ ; cette teinture eſt très-peu demandée pour le préſent, mais il y a apparence qu'elle pourra monter à 5 ℔ 15 ß la ℔. Le caffé de S. Domingue s'enleve de 11

à 13 ß 6 ₰; celui de la Martinique, 15 à 17 ß, il y en a peu dans cette Ville.

Les eaux-de-vie valent ici 86 ₶; celle de Cognac, 76 à 75 ₶; celle d'Olleron, 85 ₶; celle de S. Martin, 96 ₶ les 27 *veltes*.

Le sel de S. Martin, 630 ₶; celui de Seudres blanc, 620 ₶, celui de chaudiere, 520 ₶, avec apparence d'augmentation, à moins qu'une continuité de temps sec & chaud ne missent les marais salans en état de nous procurer une grande abondance de cette denrée qui n'a été que très-médiocre jusqu'à présent.

Nous avons de relâche dans nos rades le Navire *l'Atalante*, de Bordeaux, Capitaine Sarou, destiné pour la Louisiane, qui continuera sa route par le premier bon vent.

Il est sorti d'ici dans le courant du mois dernier, 15, 420 ℔ d'indigo; 64, 882 ℔ de sucre brut; 384, 276 ℔ de sucre blanc; 69, 509 ℔ de sucre en pain; 110, 572 ℔ de caffé; 34, 231 veltes d'eau-de-vie; 16 barriques, 4 tierçons de sirop, 12, 987 ℔ de coton.

La Verrerie établie à un quart de lieue de cette Ville, a commencé de faire des bouteilles qui sont d'une beauté qui ne laisse rien à desirer; le prix est de 24 ₶ le cent de bouteilles, prises dans le magasin qui est ici.

Suivant des lettres du Cap du 5 Juin, les sucres blancs y valoient 55 à 60 ₶ le *cent*, les communs, 45 à 50 ₶; les bruts, 26 à 30 ₶; le coton, 195 ₶; le caffé verd, 15 ß la ℔; le vieux, 11 à 13 ß; l'indigo, 7 ₶ 10 ß à 8 ₶ 10 ß.

PRIX *des grains à Marans le* 31 *Juillet.*

Froment nouveau, 155 à 160 ₶; le vieux, 125 à 130 ₶ le *tonneau*, pesant environ 2200 ℔ *poids de marc*. L'orge nouvelle, 75 ₶; seigle, 100 ₶; avoine, 50 ₶.

DU HAVRE, *le* 5 *Août* 1764.

Il est entré dans ce Port le premier & le 4 Août, le Bateau la *Société*, Capitaine Jean-Vincent Alcoq, venant de Marennes, chargé de 90 muids de sel; — le Brigantin Anglois le *Torbay*, Capitaine Jean Marsh, venant de Corck, chargé de 800 barrils de bœuf; — de 162 frequins, 150 demi-frequins de beurre; — de 50 ancres de lard; — de 50 frequins de suif; — de 60 caisses de chandelles, — de 10 barrils de langues de bœufs; — de 12 tierçons de saumon; — de 2 pipes de saumure.

EXTRAIT *d'une lettre du S. Acher, Capitaine du Navire le* MARIN, *sorti de ce Port le* 19 *Juin dernier, allant à Cadix, où il est arrivé le* 23 *Juillet.*

» J'ai l'honneur de vous donner avis » de mon arrivée le 13 dudit, sur cette » rade, sur les 10 heures du matin, ayant » été contrarié, tant par les vents con- » traires que par les calmes, ce qui me » fait une traversée un peu longue.

» Le Mercredi 11 Juillet sur les six » heures du soir, étant au N ¼ N O de » St. Vincent, distant d'environ 5 lieues, » j'ai fait rencontre d'un Chebec que je » suppose Saletin, d'environ 24 canons, » & n'en fais aucun doute, en ayant été » prévenu par une Barque pêcheuse Por- » tugaise. J'ai toujours continué ma route » & fait toutes les dispositions de com- » bat, apparemment que notre contenan- » ce lui en a imposé, puisqu'il n'a osé » nous approcher que d'environ une de- » mi-lieue au plus, ensuite de quoi il nous » considéra, & fit diverses mauvaises ma- » nœuvres, ce qui me donna lieu de » gagner toujours la terre d'un vent à » faire une lieue un tiers à l'heure; il » lui étoit pour lors bien facile de nous » couper la route, ce que je craignois très- » fort, & ce qu'il n'a heureusement point » fait; pour lors j'eus l'espérance de gagner » ledit Cap; j'en étois éloigné de 3 lieues. » Sur les 7 heures & demie du soir au » coucher du Soleil, le vent augmenta » & me fit parvenir audit Cap St. Vin- » cent sur les 9 heures du soir, toujours » chassé, & nous approchant de très-près, » je voulus soutenir sous la fortereſſe dudit » Cap, mais inutilement par l'augmen- » tation du vent & la mer très-grosse, ce » qui me décida à continuer ma route. » Je l'ai enfin perdu de vue sur les 11 » heures & demie du soir n'osant s'appro- » cher de terre que je serrois de très- » près.

» Jamais le pauvre Marin ne s'est mieux » distingué dans une pareille chasse, il » faisoit au moins trois lieues par heure.

DE ROUEN, *le* 8 *Août* 1764.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 4 Août, le Navire du Capitaine *Yſbran Vanhocken*, venant de Rotterdam, chargé de 400 buches de bois de buis; — de 27 barrils & de 100 botes d'acier; — de 6 barrils & 1 caiſſe de limes; — de 25 barrils de fil de fer; — de 12 barrils, 2 caiſſes de clinquaillerie; — de 541 buches de bois de Ste. Marthe; — de 2 ſurons d'amandes; — de 4 futailles & 2 ballots de colle; — de 3 barrils de Tourneſol; — de 80 barrils de Ceruſe; — de 4 paquets de baleine; — de 21 futailles de garance; — d'un paquet de crics; — de 261 botes de fil de laiton; d'un barril d'inde; — de 3 futailles & 3 balles de bois moulu; — de 61 balles de poivre; — de 3 barrils d'azur; — de 15 barrils de vermillon; de 4 barrils de rouge brun; — de 2 barrils de muſcade; — d'une futaille de ſucre, de 2 barrils de piment; de 6 futailles de couperoſe; — de 14 buches de bois de Fernambouc; — d'un barril d'orpin; de 2 futailles de ſouffre; — d'une futaille de mitraille; — de 2 futailles & 1 ſac de cuivre; — de 6 bouteilles d'huile de vitriol; — de 2 caiſſes de ruban de fil; — de 37 barrils de morue; — d'un ſuron de canelle; — de 2 barrils de giroſle; — de 2 futailles de ſoie de ſanglier; d'une caiſſe de ſel de Saturne; — de 8 futailles d'huile de baleine; — d'un barril de mine de plomb; — de 52 barrils de gaudron; — de 4 caiſſes & 2 ballots de papier; — de 7 caiſſes, 9 barrils 2 ballots de drogueries & d'épiceries.

☞ Le Navire du Capitaine *Th. Aram*, venant de Londres, chargé de 100 ſaumons de plomb; — de 5 futailles & 2 caiſſes de cornes plates; — de 18 caiſſes, 2 ballots, 2 paniers d'épiceries & de merceries.

Marchandiſes à réclamer.

Dans le Navire la *Vigilance*, Capitaine Yſbran Vanhocken, venant de Rotterdam, une futaille de garance marquée VPGL, 2 futailles de cuivre marquées F. 1 barril d'azur marqué PF. 1 barril de fil de fer marqué de 2 V entrelaſſés, un D au milieu. 1 caiſſe de clinquaillerie marquée AW. 4 caiſſes, 2 balles d'autres marchandiſes marquées IFB. & une S deſſous.

Ces marchandiſes ſeront miſes à l'Entrepôt ſous quelques jours, s'il ne ſe préſente perſonne pour les reclamer.

Marchandiſes à reclamer, miſes dans l'Entrepôt.

Du Navire les quatre *Sœurs*, Capitaine Anne Heltes, venu d'Amſterdam, de l'envoi de MM. *France & Bottereau*, 1 balle de poivre, N°. 4, marquée PP. 1 balle de piment N°. 5, marquée PP.

Il eſt auſſi reſté depuis le mois d'Août 1763, dans l'Entrepôt de cette Ville, faute de reclamation, un coffre & un paquet de marchandiſes, arrivées ici par le Navire la *Dame Femmia*, Capitaine Claas de Jong, d'Amſterdam.

L'on prie ceux à qui appartinnent les ſuſdites marchandiſes, de les faire retirer afin d'éviter les frais que ce défaut peut occaſionner.

NAVIRES *en armement.*

Le Navire le *St. Pierre*, de Rouen, fin voilier, du port de 140 tonneaux ou environ, armé de 8 canons & autres menues armes à proportion, 14 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine *Pierre-François Chevreuil*, eſt en charge au Port de la Ville de Rouen, pour aller en droiture à Cadix, & partira le 10 Septembre Prochain.

Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Rouen, à MM. *Charles Bourniſien & fils*, Négocians; audit Capitaine en ſon bord, ou au Sr. *Leboulanger*, ſon Courtier.

DE SEURRE-EN-BOURGOGNE, *le* 4 *Août* 1764.

La récolte des bleds a été fort abondante dans ce Pays, il s'eſt déja vendu du froment nouveau à 17 & 18 ℔ le bichet, peſant 320 à 330 ℔ *poids de marc*; on le préfere au vieux par ſon excellente qualité; le ſeigle vaut 10 à 11 ℔ le *bichet*; l'avoine, 14 ℔ même meſure. La cherté de l'avoine provient de la ſéchereſſe qu'il a fait cette année, qui a cauſé un grand tort à celle qui eſt ſur pié, & dont l'orge ſe reſſentira auſſi. Les bleds de turquie & les chanvres font cependant aſſez bien, & l'on compte en recueillir une certaine quantité.

La beauté des vignes offre l'eſpérance d'une belle vendange, qu'on eſpere faire

dans le mois de Septembre, ce qui donne lieu de croire que les vins ſeront d'une très-bonne qualité.

Les vins vieux de ces cantons, qui ſont fort bons, valent 110 ℔ la *queue*. Les nouveaux de 1763, ne ſont point potables, auſſi ne ſe vendent-ils que 24 ℔ la *queue*.

PROBLEME.

» On propoſa il y a pluſieurs années » dans un Mercure, le problême ſuivant; » *Trouver par calcul arithmétique quelle ſomme doit payer un Négociant qui, ayant envie d'aſſurer un capital déterminé, à un prix d'aſſurance déterminé, veut, en cas de perte, être rembourſé, non-ſeulement du capital entier, mais encore de toutes les primes des primes juſqu'à extinction, de ſorte que tout ce qu'il aura dépenſé lui ſoit rembourſé.* Autant que la mémoire peut me fournir, il fut répondu dans un des mercures ſuivans, que ce problême étoit inſoluble par calculs arithmétiques, & on en donnoit par calculs algébriques, une ſolution que je n'étois pas en état d'apprécier, faute de ſçavoir l'algebre.

» Un de mes amis travaillant dernièrement ſur une matiere abſolument différente, trouva une régle dont il me fit part, & que je trouvai être préciſément la ſolution du problême ci-deſſus; comme j'ignore que cette régle ait jamais été connue, je choiſis la voie de votre Gazette pour en inſtruire les Négocians à qui elle peut être d'une grande utilité dans diverſes opérations.

» Rien de plus ſimple que cette régle, & de plus aſſurés que ſes réſultats; il ne s'agit que de ſouſtraire de 100 le prix de l'aſſurance après la ſouſtraction faite des deux ſommes d'en bas, on forme une fraction dont le prix de l'aſſurance eſt le numérateur, & le produit de la ſouſtraction le dénominateur. Réduiſez cette fraction à ſa plus petite dénomination, diviſez le capital à aſſurer par le dénominateur de la fraction, & multipliez le quotient de la diviſion par le numérateur, le produit de la multiplication eſt la ſomme qu'on doit payer pour la prime d'aſſurance; ajoutez le produit de la multiplication au capital à aſſurer, le total de ces deux ſommes ſera celle qu'il faudra faire aſſurer. Un exemple éclaircira ceci.

QUESTION.

» Un particulier veut faire aſſurer une » ſomme de 1000 ℔, la prime d'aſſurance » ſuppoſée à 10 p $\frac{0}{0}$ &, en cas de perte, » être rembourſé du capital & du coût » d'aſſurance; ſçavoir quelle ſomme il » doit payer pour la prime d'aſſurance, ou » quelle ſomme il doit faire aſſurer,

OPÉRATION.

Otez 10 *de* 100 *en poſant à l'ordinaire,*

Qui de . . .	100
Ote	10
Reſte	90

» Les deux ſommes d'en bas forment » une fraction dont 10, prix de l'aſſurance, eſt le numérateur, & 90 produit de la ſouſtraction eſt le dénominateur, en cette forme $\frac{10}{90}$, laquelle fraction réduite à ſa plus petite dénomination, eſt $\frac{1}{9}$, ce qu'ayant trouvé, je diviſe les 1000 ℔ de l'opération ci-deſſus par 9, dénominateur de la fraction; je trouve pour quotient 111 ℔ 2 ß 2 d. $\frac{2}{3}$ qui, multipliées par 1, numérateur de la fraction, donnent également 111 ℔ 2 ß 2 d. $\frac{2}{3}$, qui eſt la ſomme qu'on doit payer pour la prime d'aſſurance. Si l'on veut trouver quelle ſomme fictive on doit faire aſſurer pour, en cas de perte, être rembourſé de ſon capital & du coût d'aſſurance, ajoutez ce produit, 111 ℔ 2 ß 2 d. $\frac{2}{3}$ aux 1000 ℔, capital à aſſurer, je trouve un total fictif de 1111 ℔ 2 ß 2 d. $\frac{2}{3}$, qu'il faudra faire aſſurer à 10 p $\frac{0}{0}$, ſi l'on veut être rembourſé de ſon capital & du coût d'aſſurance. En effet, mon capital à aſſurer étant de mille livres,

» ci, ... L.	1000 ℔ ß d.
» Et faiſant aſſurer 1111 ℔ 2 ß 2 d. $\frac{2}{3}$ à 10 p $\frac{0}{0}$, il faudra que je paye pour la prime	111 2 2 $\frac{2}{3}$
» J'aurai débourſé, ſomme totale	1, 111 2 2 $\frac{2}{3}$

» qui eſt préciſément la pareille ſomme » que mon aſſureur ſera tenu de me rembourſer en cas de perte. Je crois d'ailleurs cette régle applicable à d'autres » opérations.

MARCHÉ *de Mont-lhéry du 6 Août*

Il y avoit quarante-deux muids de bled: il a été vendu, ſçavoir; le bled vieux, 17 ℔ le *ſeptier*; le bled de la récolte de 1763, 13 ℔ 10 ß à 14 ℔; — celui de cette année 13 ℔ 15 ß.

Il y avoit 8 à 9 muids d'avoine qui a été vendue 12 ℔ & 12 ß 10 ß le *ſeptier* de dix-huit boiſſeaux.

L'orge s'eſt vendue 7 ℔ le ſeptier.

BESTIAUX.

MARCHÉ *tenu à Seaux le 6 Août* 1764.

Il a été conduit à ce marché 118 bœufs, 159 vaches & 7026 moutons, le bœuf a été vendu ſur le pied de 6 ß la ℔; la vache 5 ß 4 ₰, & le mouton 6 ß. Il y avoit 57 bœufs, 21 vaches de moins, 1140 moutons de plus qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

Il a été fait de renvoi de Police à ce préſent marché 2 vaches pleines.

VACHES *à lait vendues à la plaine des Sablons le Mardi 7 Août.*

On a amené audit marché 94 vaches, il en a été vendu 76 depuis 54, 60 ℔ juſqu'à 90 & 105 ℔ *la piéce.*

MARCHÉ *de Poiſſi du Jeudi 9 Août*

Il a été expoſé audit marché 1566 bœufs, 318 vaches, 456 veaux & 7126 moutons; le bœuf s'y eſt vendu ſur le pied de 6 ß 3 ₰ la ℔, la vache 5 ß 4 ₰, le veau 6 ß; & le mouton 6 ß la ℔. Il y avoit 228 bœufs, 45 vaches, 141 veaux de moins & 1373 moutons de plus qu'à pareille ſemaine de l'année derniere.

☞ Fautes d'impreſſion à corriger dans la Gazette, N° 64, p. 510, l. 19 de la 2e. colonne, au-lieu d'une ℔ de pain, liſez une *livre & demie*. Page 511, à la 7e. ligne de la 1ere. colonne, au lieu des Iſles occidentales, liſez *Indes* occidentales.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Samedi 11 Août 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau la piéce	4	10	
La Poularde nouvelle	3		
Le chapon vieux	3		
La Poularde	2	5	
Le Poulet gras, *mort*	2	9	
Le Poulet commun		19	
Le Poulet gras, *en vie*			
Le Poulet commun,			
Le Canneton de Rouen	4		
Le Canard *de paillier*	1	4	
Le Faiſandeau	3	10	
Le Levraut,	4		
Le Lapreau	1	5	
Le Ramier	2		
La Tourterelle	1		
Le gros Pigeon *gras*		16	
Le Pigeon de voliere		12	
Le Pigeon noir		10	
Le Bizet		5	
La Perdrix		16	
La Caille		10	
Le Dindon gras *mort*	5		
Le Dindon commun	2	10	
Le Dindon gras en *vie*,	3	10	
Le Perdreau,	1	10	
Le Marcaſſin	5		
Le Perdreau rouge	2	10	
Le Chevreuil	9		

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Samedi* 11 *Août* 1764.

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔	16		à	14	15	
pluſieurs ont vend.	14	10	à	12	10	
Froment nouv.	14	10	à	10	5	
Seigle *le ſep.* 225 ℔	7	10	à	6		
Orge, *le ſep.* 225	7	10	à	7		
Ave. *le ſep.* 110 (a)	18	10	à	15		
Avoine nouvelle	16	10	à	16		
Lentilles	36		à	24		
Haricots	24		à	19		
Poids verds	14					
Pois gris	11					
Veſce	12		à	10		
Féverolles	13		à	12		
Millet	20		à	19	10	
Chenevis	15		à	14		
Sarazin	7					
Navette	22		à	19		
Senevé	50					
Farine blutée, *le boiſſeau*	28	ß	à	21	ß 9	₰
Remoulage	30		à	16	3	

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 9 au* 11 *Août.*

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſept.*	15 ℔	ß	à	14 ℔	5	₰
pluſieurs ont vend.	14		à	12	10	
Orge	6	15	à	6	5	
Veſce	12	10				
Avoine *en ſacs*	15	10				
Avoine *en banne*	15		à	13	10	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	30		à	23		

(a) *Il y a eu 2 ſep. d'avoine vendus* 19 ℔ *le ſep.*

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Vendredi 10.*	*Du Samedi 11.*
Actions des Indes.		965
Emprunts de la Compagnie.		
Promeſſes de la Compagnie.		
Actions des Fermes.		1032 ½
Troiſiéme Loterie Royale.		800
Lots de la troiſiéme Loterie.		
Duplicata de la troiſiéme.		
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		1 ¼
Annuités.		491
Coupons d'Annuités.		98
Emprunt de 50 millions.		7
Colonies, 1759.		
Récépiſſé des Monnoies.		
Époques.		10e. à 12e. 11 ½.
CONTRATS.	FESTE.	
Sur la Ville.		
A 4 p ℅		77
A 3 p ℅ ſur les Cuirs.		55
A 3 p ℅ ſur les Poſtes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.		56 ½
Londres.		30 7/8
Hambourg.		178
Madrid.		15 ℔
Cadix.		14 18
Livourne.		95
Lyon, *Août.*		5/8

FOURAGES.

Le Jeudi 9 Août, le foin vieux a été vendu à la barriere S. Michel, 38, 39 à 40 ℔; — & nouveau, 35 à 36 ℔ le *cent*. Le Samedi 11, le foin vieux, 39, 40 à 42 ℔, & le nouveau, 35, 36 à 37 ℔.

La paille nouvelle a été vendue au Fauxbourg S. Martin le Jeudi 9 Août, 15 & 16 ℔; — vieille, 13 & 14 ℔ le *cent*. Le Samedi 11, la paille nouvelle s'eſt vendue 14 & 15 ℔; la vieille 13 & 14 ℔; & le foin 27 à 28 ℔ le *cent*.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 18 Août.

RÉSUMÉ *des principaux articles d'exportation & d'importation, enrégiſtrés à la Douane de Londres du 26 Juin au 7 Juillet.*

EXporté 3000 quarters de froment, 560 dito de farine, 300 douzaines de bas; 2000 groſſes de jarretieres pour Liſbonne; 5000 onces d'argent pour Peterſbourg; 2053 aunes de toile à voiles pour Quebec; 845 quintaux de ſucre rafiné, pour l'Allemagne & la France; 30 quintaux de plomb pour le Levant; 96 dito, 1260 ℔ d'indigo pour le Sund; 367, 230 ℔ de tabac, 8536 quintaux de ſucre rafiné pour la Hollande & Hambourg; 467 quintaux de ris pour la Flandre; 27,857 ℔ de tabac pour la Suéde; pluſieurs marchandiſes de la valeur de 20, 350 ℔ pour Philadelphie & la Nouvelle Yorck; 114 quintaux de plomb pour Veniſe; 130 onces d'or monnoyé; 200 dito de vaiſſelle pour St. Vincent; 80, 087 ℔ de tabac pour Bruges, pluſieurs marchandiſes pour la valeur de 2850 ℔ ſterling pour la Jamaïque.

IMPORTÉ. 21,932 quintaux de ſucre; 8500 ℔ de coton; 9318 galons de rum, 150 quintaux de gingembre, 3910 ℔ de piment des Indes Occidentales; 5000 ℔ de laine filée de Hollande; 60, 300 dito de Hambourg; 4505 ℔ de coton de la Méditerrannée; 800 quintaux de chanvre de Ruſſie, 8300 ℔ d'indigo de France; 3116 ℔ de ſoie torſe d'Italie; 49 tonnes de vin d'Eſpagne & de Portugal; 246 quintaux de ris de la Caroline; 1072 galons d'eau-de-vie de Dunkerque; 2560 caſtors; 423 martinets, 196 renards de la Nouvelle York.

DE BAYONNE, *le* 4 *Août* 1764.

PRIX *de quelques marchandiſes.*

Réſine le *millier*, 42 ℔; — bray, 35 ℔; gaudron la *barrique*, 12 ℔ 10 ß; — planches de 9 pieds, 45 ℔; — planches de 8 pieds, 28 ℔ les 104 planches, toutes ces marchandiſes quittes de tous frais à bord des Navires.

Cacao des Caraques, 33 ß; — cacao de Maragnan, 16 ß 6 d.; caffé, 13 ß; — poivre, 25 ß 6 d.; — canelle, 11 ℔ 10 ß la ℔

Froment du Pays, 5 ℔ la *conque* peſant 65 ℔ poids de marc; — froment étranger, 4 ℔ 15 ß; — bled d'Inde, 4 ℔ 14 ß; — ſeigle, 3 ℔.

Les ſucres de toute eſpèce ſont rares ici, parce que l'on a preſque tout enlevé pour la foire de Pampelune.

Les Navires des Capitaines *Laſalle* & *Daraſſe* ſont au bas de la riviere pour ſuivre leur deſtination au Cap François.

Il y a 4 bateaux plats, chargés de bois de conſtruction pour le compte du Roi, prêts à partir pour Bordeaux.

On écrit de Cadix que les Saletins ont pris 2 Navires allant à Marſeille.

DE LA ROCHELLE, *le* 11 *Août* 1764.

Il n'y a aucune variation de prix ſur les denrées des Colonies. La pluie qui a tombé ici cette ſemaine, a fait beaucoup de tort aux marais ſalans, & ôte l'eſpérance

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de faire encore du ſel cette année ; celui de Chaudiere eſt monté à Seudres à 550 ℔, & le blanc à 630 ℔, & il y a tout lieu de croire que le prix en augmentera.

Il n'y a rien de nouveau de la Mer. L'eau-de-vie de cette Ville vaut, 86 à 87 ℔ ; celle de Cognac, 76 à 77 ℔ ; — celle de Saint Martin, 96 ℔ ; — & celle d'Olleron, 82 à 83 ℔ les vingt-ſept *veltes*.

Le froment nouveau, 170 à 166 ℔ le *muid*, peſant environ 2200 ℔ *poids de marc* ; — orge, 83 à 80 ℔ ; — ſeigle, 110 à 106 ℔ ; — avoine, 60 à 56 ℔ le *muid*.

EXTRAIT *d'une lettre de la Bretagne, écrite au Directeur de la Gazette.*

Tous les Négocians doivent lire avec plaiſir les articles intéreſſans ſur le commerce, ſur tout ceux qui les mettent à portée de connoître quelques-unes de ſes branches négligées ou ignorées. Rien ne le prouve mieux que la lettre d'Angoulême que vous avez inſérée dans la Gazette du 24 Juillet dernier N°. 59, concernant la graine de lin que les Hollandois tirent de Cognac, & qu'ils font enſuite repaſſer en Normandie & dans notre Province. Ce commerce eſt très-conſidérable en Bretagne, car il y entre année commune 40 mille piéces, tant barrils que ſacs de graine de lin venant d'Hollande.

Les Hollandois tirent pareillement de cette graine de Morlaix & d'autres endroits de cette Province, une partie eſt embarquée à Roſcoff, petit Havre près de Morlaix, d'où elle eſt conduite en Hollande, & revient après en Bretagne & ailleurs. Un fait que je vais rapporter, juſtifiera ce qui a été dit par l'Auteur de la lettre d'Angoulême, & ce que j'avance moi-même.

Un de mes amis venant de Morlaix m'a aſſuré qu'il y a environ deux ans qu'un Correſpondant de ladite Ville, chargé de faire un envoi de cette graine en Hollande, perdit une des clefs de ſes magaſins, on la chercha, mais inutilement. Le Tonnelier l'avoit laiſſé tomber dans un barril de graine de lin faiſant partie du ſuſdit envoi, dans lequel barril elle fut retrouvée au retour que l'on en fit d'Hollande à Morlaix. Le Correſpondant ainſi que tous ceux qui travailloient ſous ſes ordres, la reconnurent. Mon ami étoit préſent lors de cette reconnoiſſance.

Il ſeroit étonnant qu'après des vérités ſi bien démontrées, les Négocians n'ouvriſſent point les yeux ſur une branche de commerce d'une ſi grande conſéquence.

DE S. MALO, *le 8 Août 1764.*

PRIX *de quelques marchandiſes des Iſles.*

Sucre, premiere qualité, 55 à 56 ℔ ; — 2e. 50 à 52 ℔ ; — 3e. 46 à 48 ℔ ; 4e. 44 à 45 ℔ ; — commun, 40 à 42 ℔ ; — brut, 39 à 40 ℔ le *cent*.

Caffé verd, 12 à 13 ß ; — caffé jaune, 11 à 13 ß ; — indigo cuivré, 5 ℔ 15 ß à 5 ℔ 5 ß ; — mélangé, 6 ℔ 10 ß à 5 ℔ 10 ß.

Ce Port va bientôt ſe garnir de marchandiſes, ainſi MM. les Spéculateurs peuvent donner leurs ordres. Il eſt certain que les denrées de l'Amérique & d'ailleurs parviennent ici à meilleur compte qu'en aucun autre endroit.

Il eſt entré ici le 4 du courant, le Navire la *Marie-Joſeph*, de ce Port, venant de St. Domingue, Capitaine Dubois, Armateur M. *Pierre Beaugeard* ; ſa traverſée n'a été que de 34 jours. Son chargement conſiſte en 209 barriques, 16 quarts, 1 barril de ſucre terré ; — 6 barriques de ſucre brut ; — 38 barriques, 57 quarts, 1 barril, 2 ſacs de caffé ; — 1 balle & 2 ſacs de coton ; — 12 caves de ſirop ; — 7 barrils de citrons ; — 2 caiſſes de confitures ; — 50 bouteilles de liqueurs.

DE NANTES, *le 11 Août 1764.*

PRIX *des marchandiſes à la ℔ poids de marc.*

Indigo cuivré de S. Domingue, 5 ℔ 10ß à 5 ℔ 15 ß ; — mélangé bleu, violet & cuivré, 6 ℔ 10 ß ; — violet pur, 7 ℔ 10 ß ; bleu pur, 8 ℔ 10 ß ; — en poudre, 3 ℔ 10 ß ; — l'indigo ſe vend, *tare nette, trait*, 1 p $\frac{o}{o}$; — cochenille criblée, 25 ℔, *tare nette*, 1 p $\frac{o}{o}$ de *trait* ; — cacao guayaquil, 1 ℔, *tare nette*, 1 p $\frac{o}{o}$ de *trait* ; — des Caraques, 1 ℔ 10 ß, *tare nette*, *trait*

idem; — morfil ou dents d'éléphans aſſorties, de 15 à 20 ℔ *à la raie* 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*, 3 ℍ 8 ß; — caret ou écailles de tortue, 11 ℍ 10 ß, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$.

Marchandiſes à la ℔ *à l'Entrepôt acquittées.*

Caffé Moka, 2 ℍ 6 ß, *tare & trait*, 17 ℔ *par balle*; — caffé de Bourbon jaune en ſimple jonc, 16 à 18 ß, *tare & trait*, 6 ℔ *par balle*; — d°. en double jonc, 14 à 16 ß, *tare & trait*, 7 ℔ *par balle*; — d°. refait ou bénéficié en ſimple jonc, 13 à 15 ß, *tare & trait*, 6 ℔ *par balle*; — caffé de la Martinique, petit grain verd clair, 18 à 20 ß, *tare nette* 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — caffé de St. Domingue, grain jaune, 14 à 16 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — thé boé en groſſes caiſſes, 3 ℍ 5 ß, *tare & trait*, 65 à 77 ℔ *par balle*; — thé verd ſupérieur, en doubles caiſſes, 5 ℍ 8 ß, *tare & trait*, 35 a 41 ℔.

Marchandiſes à la livre non acquittées.

Poivre en balle d'environ 400 ℔, 1 ℍ 6 ß 6 d., *tare & trait*, 17 ℔ *par balle*; — piment ou têtes de cloux en barriques, 17 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — girofle, 10 ℍ 5 ß; — muſcade, 9 ℍ 5 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — chocolat apprêté, 1 ℍ 4 ß; — chocolat apprêté à la canelle, 2 ℍ 8 ß; — cire jaune de Bretagne, 1 ℍ 18 ß; — d°. blanche en tablettes, 2 ℍ 8 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait pour ces quatre articles*; — bougie jaune de Bretagne, 1 ℍ 18 ß à 2 ℍ 10 ß; — d° du Mans ſupérieure, 2 ℍ 8 ß; baleine coupée, 5 ℍ 5 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — fil de Bretagne, 1 ℍ 10 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; laine d'Irlande, 2 ℍ 10 ß à 2 ℍ 5 ß, *tare & trait*, 6 p $\frac{0}{0}$; — coton filé de l'Inde, 3 ℍ 15 ß, *tare écrite*, 2 p $\frac{0}{0}$ de *trait ſur le net*; coton fin filé de Baza, 2 ℍ 10 ß, *tare & trait*, 12 ℔ *par balle*; — coton de Jéruſalem, 1 ℍ 10 ß, *tare & trait*, 14 ℔ par balle.

Marchandiſes à la livre acquittées.

Peaux de veaux corroyées de 18 à 20 ℔ la douzaine, 1 ℍ 2 ß à 1 ℍ 3 ß, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$ pour l'étranger; — de 20 à 25 ℔, 1 ℍ 3 ß à 1 ℍ 5 ß; — de 35 à 40 ℔, 1 ℍ 4 ß à 1 ℍ 6 ß; — de 45, 50 à 60 ℔, 16 ß 6 d. à 18 ß 6 d.

Marchandiſes au cent poids de marc.

Sucre terré ou caſſonade, premiere ſorte, 60 ℍ; — ſeconde ſorte, 58 ℍ; — troiſiéme ſorte, 55 ℍ; — quatriéme ſorte, 46 ℍ; — brut, premiere ſorte, 35 ℍ; — ſeconde ſorte, 30 ℍ; — troiſiéme ſorte, 28 ℍ; — inférieur ou quatriéme ſorte, 25 ℍ *tare & trait* 17 p $\frac{0}{0}$; — ſucre verquois, 27 ℍ *tare & trait*, 13 à 15 p $\frac{0}{0}$; — ſirop mélaſſe, 15 ℍ, *tare & trait* 11 p $\frac{0}{0}$; ſucre en pain de 4 & 6 ℔ en papier 72 ℍ, *tare & trait*, 3 p $\frac{0}{0}$; huile d'olive fine du Port Maurice, premiere qualité, 56 ℍ, *tare & trait* 18 p $\frac{0}{0}$; 2°. qualité, 54 ℍ; — huile de Provence, premiere qualité, 55 ℍ; — ſeconde qualité 50 ℍ; d°. graſſe épurée de Fége, 44 ℍ 10 ß; — huile de lin, 38 ℍ, *même tare & trait*; — miel de Bretagne, 15 ℍ, *tare & trait*, 75 ℔ *par barrique*; — beurre de Bretagne, 42 ℍ 10 ß, *tare nette, trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — bois de Campêche en buches, coupe d'Eſpagne, 20 ℍ, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — bois de Fernambouc, 60 ℍ, *même trait*; — bois de Ste. Marthe, 15 ℍ; — bois de fuſtel, 16 ℍ; — coton en laine de S. Domingue, 160 ℍ, *tare & trait*, 6 p $\frac{0}{0}$; — coton de la Guadaloupe, 150 ℍ; — coton de Smyrne, 120 ℍ; — morue ſeche, ſelon ſes qualités diverſes, 30 ℍ, *tare & trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — ſavon marbré, 36 ℍ 10 ß, *tare écrite*, 3 ℔ ſur *tare par caiſſe*; — gomme du Sénégal, 85 ℍ, tare nette, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — couperoſe verte, 7 ℍ 10 ß, *tare & trait*, 13 p $\frac{0}{0}$; — blanc de ceruſe, 26 ℍ, *tare écrite, trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — chanvre d'Auvergne, 26 ℍ 10 ß, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — chanvre du Pays, 26 ℍ; — galle en ſorte, 210 ℍ, *trait*, 4 p $\frac{0}{0}$; — alun de Rome, 44 ℍ 10 ß, *tare nette, trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — alun de roche, 40 ℍ; — ris de la Caroline, 18 ℍ; — amidon du Pays, 20 ℍ; — azur, 72 à 100 ℍ, *tare & trait*, 36 ℔ *par barril*; — amandes douces en coques du Levant, 41 ℍ, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — d°. caſſées, 55 ℍ; ſouffre en gros canons, 17 ℍ 10 ß, *tare nette, trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — cloux à barriques, 26 à 41 ℍ; — cloux à ſelliers & à ardoiſes, 41 à 50 ℍ; — cuirs de bœufs, chaque cuir peſant de 33 à 50 ℔, 90 à 150 ℍ; peaux de veaux du Pays ſeches en poil, ſelon le poids, 178 à 180 ℍ; — cuirs des Iſles de 17 à 20 ℔ à la raie, 150 ℍ, *trait* 4 p $\frac{0}{0}$; — d°. tannés de 18, 20 & 25 ℍ, 55 ß. tare 1 p $\frac{0}{0}$.

Marchandiſes au millier.

Plomb des mines d'Angleterre, 270 ℍ, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — fer aſſorti d'Eſpagne, 180 ℍ; — réſine de Bayonne en pain, 44 ℍ, *trait*, 2 p $\frac{0}{0}$.

Marchandiſes à la velte de 8 pintes, meſure de Paris.

Eau-de-vie de Bretagne en petites piéces, 116 ℔ les 29 *veltes*; — huile de morue bien épurée de Féce, 200 ℔ les 30 *veltes*; — d°. de Sardine, 140 ℔ *idem*.

Marchandiſes au compte & à la piéce.

Peaux de veaux en blanc, 14 ℔ 15 ß la *douzaine*; — peaux de moutons préparées en chamois, 100 à 108 ℔ les 104 peaux; — d°. en mégie, 58 à 59 ℔ *idem*; vin blanc ſelon ſa qualité, 110 ℔ le *tonneau de quatre barriques*; — vinaigre *idem*, 100 ℔; — tripoli, 14 ℔ la *barrique* peſant 4 à 500 ℔.

Prix des aſſûrances.

Pour l'aller à la Martinique, 3 p $\frac{0}{0}$; — pour le Cap & St. Domingue, 3 à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; pour Leogane, 3 à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — pour la Caye St. Louis, 3 à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — prime liée d'aller & de retour. 6 à 6 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; pour l'aller à Marſeille, 5 p $\frac{0}{0}$; — à Bordeaux, 2 à 2 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — pour Guinée, d'aller & de retour, 6 à 6 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; pour Amſterdam 1 à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; pour Rotterdam, *idem*; pour Hambourg, 2 p $\frac{0}{0}$; — pour la Rochelle, 1 à 1 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$; — pour Dunkerque & Calais, 1 à 1 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$; — pour Cadix, 2 p $\frac{0}{0}$; — pour Bilbao, 1 à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$.

Prix du fret.

Pour la Martinique, 60 à 63 ℔ du *tonneau* de 2000 ℔; — pour le Cap & St. Domingue, 60 ℔; — pour Leogane, 60 ℔; — pour la Caye St. Louis, 63 ℔; — pour Marſeille, 30 à 35 ℔; — pour Bordeaux, 20 ℔; pour Amſterdam, 28 ℔; — pour Rotterdam, 28 ℔; — pour Hambourg, 28 ℔; — pour la Rochelle, 18 ℔; pour Dunkerque & Calais, 25 ℔; — pour Cadix, 3 ℔ par balle, & 30 ℔ par tonneau; — pour Bilbao, 2 ℔ par *balle* & 28 ℔ par *tonneau*.

Cours des grains.

Froment d'Amont nouveau, 130 à 128 ℔ le *tonneau*, peſant 2280 ℔ *poids de marc*; froment d'Orléans vieux, 148 à 150 ℔; nouveau, 134 à 136 ℔; — ſeigle d'Orléans vieux, 80 à 76 ℔; — ſeigle nouveau, 76 ℔; — orge, 70 ℔; — bled noir, 65 ℔; avoine d'Ancenis, 64 ℔.

Cours des vins & eaux-de-vie.

Vins nouveaux premiere qualité, 120 à 125 ℔ le *tonneau*; — ſeconde qualité, 110 à 115 ℔; — troiſiéme qualité, 90 à 100 ℔; eau-de-vie, 112 à 116 ℔ les 29 *veltes*.

PRIX *des ſels quittes à bord des Navires.*

Le ſel nouveau au Poulignen, 35 ℔; le vieux, 40 ℔; — au Croiſic les mêmes prix, le muid contenant 133 quartauts & demi-nantois; — à Bourgneuf, 70 ℔ la *charge*.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce port le Navire la *Nouvelle Heloïſe*, de 280 tonneaux, Capitaine le S. Lacour, Armateur M. Babut, venant de Leogane & de St. Marc, chargé de 354 barriques, 16 quarts de ſucre terré & tête; — de 124 futailles, 78 quarts, 139 ſacs de caffé; de 54 balles & 28 ballots de coton; — de 6 futailles, 15 quarts d'indigo; — de 7 quarts de cacao, & d'une partie de liqueurs, de ſirops & de citrons confits.

DÉPART *de Navires.*

Le Navire le *Maréchal de Luxembourg*, de 250 tonneaux; Capitaine le S. Giraud, Armateurs MM. de Seigne, Drouin & Dulac, eſt parti pour St. Marc.

La *Princeſſe de Rohan Guemenée*, de 60 tonneaux, & le *Prince de Rohan Guemenée*, de 250 tonneaux, Capitaines les S. Thebaut & Morel, Armateur M. Bauvoir, ſont partis pour Guinée.

Le *Conflans*, de 300 tonneaux, Armateur M. Meſnard, Capitaine le S. Leſcot, eſt parti pour les Cayes S. Louis.

Le *Doyard*, de 350 tonneaux, Armateur M. Martel, Capitaine le S. Navaria, eſt parti pour le Cap.

Le *Chaumont*, de 250 tonneaux, Armateur M. Richard, Capitaine le S. Tronſon, eſt parti pour le Port au Prince.

NAVIRES *en armement.*

Le *Commerce*, de 200 tonneaux, Armateur M. Caron, Capitaine le S. Perron, eſt en charge dans ce Port pour Guinée.

Le *Neptune*, de 300 tonneaux, Armateur M. Romanet, Capitaine le S. Gaudin, eſt en charge pour St. Domingue.

L'Amphitrion, de 120 tonneaux, Arma-

teur M. Violette, Capitaine le S Giraud, eſt en charge pour le Port au Prince.

☞ *L'Arcabaye*, de 240 tonneaux, Armateurs Madame veuve Lemaſne & J. Praud, Capitaine le S. la Pivardiere, eſt en charge pour S. Marc & le Port au Prince.

DU HAVRE, *le* 12 *Août* 1764.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 2, juſques & compris le 12 Août, le Dogre Suédois *l'Eſpérance*, Capitaine A. Wiegckſtroom, venant de Stockholm, chargé de 120 planches de ſapin & 5 petits mâts.

☞ Le Sloup Anglois le *jeune Aigle*, Capitaine Richard Carley, venant de Cheſter, chargé de 490 piéces de plomb.

☞ Le Sloup Anglois le *Michel & Jeanne*, Capitaine Salathiel Potter, venant de Falmouth, chargé de 75 blocs & 10 barrils d'étain.

☞ Le Navire le *Staniſlas*, Capitaine Germain, venant du Cap, chargé de 42 barriques, 25 tierçons, 56 quarts de ſucre terré; — de 254 barriques, 3 tierçons 2 quarts de ſucre brut; — de 48 boucauds, 84 barriques, 124 quarts, 165 ſacs de caffé; de 9 quarts d'indigo; — de 105 balles de coton; — de 23 barrils de citrons; — de 8 caves de ſirop & de 2 caiſſes de liqueurs.

☞ Le Dogre Hollandois le *Dauphin*, Capitaine Jans Kal, venant de Cette, chargé de vin, duquel on étoit fort inquiet.

☞ Le Négrier le *Jaſon*, Capitaine Guerrier, venant du Cap. On n'a point encore la note de ſon chargement, c'eſt le premier des Négriers partis depuis la paix, qui ſoit de retour.

DEPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port les 10, 11 & 12 Août, le Dogre Suédois *l'Eſpérance*, allant à Rouen; — la Gabarre du Roi l'*Aimable Mélanie*, Capitaine le Loup, allant à Breſt; — le Senau Hollandois le *Zorwig*, Capitaine Machuel, allant à Liſbonne, chargé de farine & de ballots; — le Navire le *Marquis de Puyſégur*, Capitaine Deſtrais, allant au Cap.

NAVIRES *en armement.*

☞ Le Navire la CHARITÉ, du port de 250 tonneaux, armé de 6 canons & autres menues armes à proportion, 24 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine J. B. LEGROS, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller en droiture à la Guadaloupe, & partira dans les premiers jours du mois de Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre à M. LOUIS LECLERC.

☞ Le Brigantin le VIGILANT, connu pour très-fin voilier, & commode pour les paſſagers, de 100 tonneaux environ, 14 hommes d'équipage, Capitaine ALEXANDRE MOUCHEL, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller en droiture à la Martinique, & partira dans les premiers jours du mois de Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre à MM. MOUCHEL & beaufils.

☞ Le Senau la Ste. ROSE, de 120 tonneaux environ, 6 canons & autres menues armes, 11 hommes d'équipage, Capitaine PIERRE MARTIN, eſt actuellement en charge pour aller en droiture à Liſbonne, & partira du 10 au 15 Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Rouen à M. LEBRETON, Négociant. Au Havre à MM. Ge. PRIER & PRIER freres.

PRIX *des grains à Beauvais pendant le mois de Juillet* 1764.

PRIX DE LA MINE.				*Prix du ſp. meſure de Paris.*		
Froment,	2 ℔	9 ß	d.	12 ℔	5 ß	d.
Moiſon, (a)	2			10		
Meteil,	1	16		9		
Petit bled	1	12		8		
Seigle,	1	2		5	10	
Orge, .	1	6		5	4	
Avoine,	1	14	6	11	10	

(a) MOISON $\frac{2}{3}$ *de bled*, $\frac{1}{3}$ *de ſeigle.*

D'ORLÉANS *le* 10 *Août* 1764.

Les vins vieux ſont fort rares ici, il ſeroit difficile d'en trouver à 150 ℔ les deux poinçons. Les vins de l'année 1763, valent de 55 à 70 ℔ le *tonneau.*

Le temps eſt très-favorable pour la vigne. On compte que la vendange ſe fera de bonne heure, & que les vins ſeront d'une

bonne qualité. L'eau-de-vie eſt ſans demande. Le ſucre en pain, premiere *qualité*, ſe vend 95 ℔ le *cent*.

Le prix de la voiture pour Paris eſt de 30 à 32 ß 6 d. du cent peſant, de 50 à 55 ß, pour Rouen, de 55 ß à 3 ℔ pour la Rochelle. On a donné Lundi dernier, 5 ℔ du cent pour Guibray.

DE PARIS, *le* 14 *Août* 1764.

PRIX *de quelques marchandiſes d'epiceries au gros.*

Cacao des Caraques, 250 ℔ le *cent*; — cacao des Berbices, 150 ℔; — cacao des Iſles, 110 ℔; — miel de Gâtinois nouveau, 45 ℔; huile de navette, 28 ℔; — huile de lin, 31 ℔; — ſucre d'Orléans, 97 ℔ 10 ß; — caſſonade de la Martinique, 72 ℔ 10 ß; caffé de la Martinique, 95 ℔ le *cent*; — belle colle de poiſſon, 13 ℔ la ℔.

Lettre adreſſée au Directeur de la Gazette.

» Je m'acquitte un peu tard, Monſieur, » de la promeſſe que je vous ai ci-devant » faite de vous donner deux louis pour ma » contribution aux prix que MM. de l'A- » cadémie d'agriculture propoſent. Vous » avez eu la bonté de m'engager à vous » faire encore part de mes idées, j'en avois » encore jetté qnelques-unes ſur le papier; » mais depuis que je ſuis à Paris, j'y vois » les eſprits ſi bien diſpoſés à encoura- » ger & à honorer l'agriculture & le com- » merce, que je crois qu'il eſt du devoir » d'un Particulier comme moi, de laiſſer » aux ſoins des Miniſtres & des Magiſtrats, » au goût des gens riches, & au zele de » tous mes Concitoyens, le ſoin de con- » tribuer à une œuvre auſſi utile pour l'E- » tat & ſi avantageuſe pour le bien-être » général de la Patrie. Je vous prie donc » d'agréer mes remerciemens de la bien- » veillance avec laquelle vous avez re- » çu les lettres que je vous ai adreſſées, » avez fait part de ce qu'elles contenoient » ſous le nom de l'anonime, & de trou- » ver bon que je rentre dans le cours des » occupations confiées à mon miniſtere, » pour coopérer de ma part au ſoulage- » ment & au bien-être, autant que je le » pourrai, de cette portion précieuſe de » mes Concitoyens, de laquelle je me ſuis » rendu l'Avocat & le Défenſeur. Pour le » malheur de la France, il y a eu des » temps où cette eſpèce de Citoyens, le » germe, la pepiniere & l'agent de tous » les autres Habitans d'un Etat, avoit be- » ſoin qu'on parlât pour elle; pour » notre bonheur, toutes les autres claſſes » du Royaume, depuis la plus grande » juſqu'à la plus petite, paroiſſent con- » vaincues d'une vérité ſi importante, & » ſe rendent à l'envi les protecteurs de » cette portion de la Société, compoſée » d'hommes en tout leurs ſemblables, & » qui, quoique ſans ſoutien juſqu'à ce jour, » ont ſoutenu tous les autres. Je ſouhaite » donc, Monſieur, être aſſez heureux pour » rendre à ma Patrie, dans les occupations » confiées à mes ſoins, tous les ſervices » qu'elle a droit d'attendre de moi. Elle » aura la bonté de m'en tenir compte. » Mere tendre, elle ne connoît point de » petits travaux ni d'efforts inutiles; mere » juſte & équitable, elle ne récompenſe » pas avec moins de complaiſance le tra- » vail du plus petit Manouvrier, qu'elle » a de ſatisfaction de couronner la tête » du plus grand guerrier.

AVIS.

On trouvera à la POMME ROUGE, rue grande Truanderie, près la Halle à Paris, des HARENGS PECS nouveaux de la meilleur qualité. On a eu attention de les faire mettre dans des barrils moitié plus petits que de coutume, pour la commodité des perſonnes qui n'en veulent pas un entier.

PRIX *des Piaſtres.*

Le 4 Août les piaſtres valoient à Bayonne 48 ℔ 9 ß le *marc*; les piaſtres courantes, 4 ℔ 4 ß la *piéce*; les piſtoles d'or effectives, 19 ℔ 8 ß 6 d. la *piéce*; à Marſeille le même jour, les piaſtres valoient 48 ℔ 10 ß le *marc*; & à Lyon le 7 Août, 48 ℔ 10 ß le *marc*.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mardi 14 *Août* 1764.

	℔	ß	d.
Le Chapon gras, nouveau la piéce	3	10	
La Poularde nouvelle. . .	3		
Le chapon vieux	2	5	
La Poularde.	2		
Le Poulet gras, *mort* . . .	2		
Le Poulet commun . . .		18	
Le Poulet gras, *en vie*. . .	1		
Le Poulet commun, . . .		9	
Le Canneton de Rouen			

Le Canard *de paillier.*		1	
Le Faiſandeau		3	
Le Levraut,		3	
Le Lapreau		1	5
Le Ramier			
La Tourterelle			
Le gros Pigeon *gras*			15
Le Pigeon de voliere			12
Le Pigeon noir			6
Le Bizet			5
La Perdrix			15
La Caille			10
Le Dindon gras *mort*		3	10
Le Dindon commun		2	5
Le Dindon gras en *vie*,		2	15
Le Perdreau,		1	5
Le Marcaſſin,		4	
Le Perdreau rouge		2	15
Le Perdreau gris		1	7
La Perdrix rouge		1	

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mardi 14 Août 1764.*

	℔	ß		℔	ß	d.
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔.	14	15	à	13	10	
pluſieurs ont vend.	13	5	à	12		
Froment nouv.	13	10				
Seigle *le ſep.* 225 ℔	8		à	5	5	
Orge, *le ſep.* 225	7	15	à	6		
Avoine *le ſep.* 110	19		à	14		
Avoine nouvelle	17		à	14		
Lentilles	31		à	24		
Haricots						
Poids verds						
Pois gris	13		à	11		
Veſce	12		à	9	10	
Féverolles	13					
Millet	20		à	19	10	
Chenevis	14		à	13	10	
Sarazin						
Navette	22					
Senevé	46		à	36		
Farine blutée, *le boiſſeau*	28	ß	à	21	ß 9	d.
Remoulage	30		à	20		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 13 au 14 Août.*

Froment, *le ſept.*	16 ℔	10 ß	à	15 ℔	5 ß
pluſieurs ont vend.	15		à	14	10
Orge	6	10	à	6	
Veſce	12	10			
Avoine *en ſacs*	15	10			
Avoine *en banne*	15		à	13	10
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔					

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 7 Août 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	10
D°. à vue	36	8
Rotterdam, 2 uſances ½	36	11
Hambourg, 2 uſances ½	35	2
Paris	30	½ à ⅝
D°. 2 uſances	30	⅜
Bordeaux, 2 uſances	30	⅛
Cadix	37	¾
Madrid	38	⅛
Bilbao	37	¾
Libourne	48	
Gênes	47	
Veniſe	50	
Liſbonne	5	5 ⅝
Porto	5	4 ½
Dublin	5	⅜ à ¼
Agio de la banque d'Holl.	3	⅛

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔	18 ß	d.
D°. en barres	3	18	
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5	2	⅛
D°. petites	5	2	⅛
Grandes Mexicaines	5	2	⅛
D°. petites	5	2	⅛
Argent en barres	5	3	½
Cochenille la ℔	15 ß	3 d.	

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	113 ⅜
De la Com. des Indes	147 ⅛
Action de la M. du Sud	fermé
Anc. Ann. de la M. du S.	
D°. Nouvelles	82 ¼
D°. réduites à 3 p°	84 ¼ à ⅜
D°. conſolidée à 3 p°	84 ¼
De la Com. des In. à 3 p°	81 ¾
D°. de 1751 à 3 p°	82
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	87 ⅛
D°. 1758 à 3 ½ p°	
D°. 1762 à 4 p°	95 ⅝
Bill. de la C. des I. prime.	32 à 31 ß
De l'Ech. 1763	
Prime	5
De la Mar. payable en Juil.	
Eſcompte	6 ¼
Annuités à long termes	
Souſcriptions 1763	
De la Marine. à 4 p°	94
4 p° 1763	94

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Lundi 13.*	*Mardi 14.*	*Mercredi 15.*	*Jeudi 16.*
Actions des Indes.	965	970		
Emprunts de la Comp.				
Promesses de la Comp.	5 1/2	5 1/2		
Actions des Fermes.	1030	1030. 27 1/2		
3e Loterie Royale.		798		
Lots de la 3e Loterie.	10e t. 1 p % Bce.	5e. t. 5		
Duplicata de la 3e.				
Amortissement.		1 1/2		
2 s p # du Dixiéme.	1 1/2	1 3/4		
Annuités.	490	491		
Coupons d'annuités.	98	97 1/2		
Emprunt de 50 millions	7	7 1/4		
Colonies, 1759.	8	8.		
Récépissé des Monnoies		4 Paris		
Époques.	5e. 6. 10e. à 12. 11 1/2.	4e. 4. 1/2. 11e. 12e. 11		
Canada.	28 p% perte.	27 p% perte.		
CONTRATS.			FESTE.	FESTE.
Sur la Ville.				
A 4 p %.				
3 p % sur les Cuirs.	55	57 Rce. Janvier.		
3 p % sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 1/2	56 1/2		
Londres.	30 15/16.	30 15/16		
Hambourg.	178	178		
Madrid.	15	15		
Cadix.	14 18	14 18		
Livourne.	94 1/2	94 1/2		
Lyon, *Août*	5/8	5/8		

FOURAGES.

Les foins vieux ont été vendus à la barriere St. Michel le Lundi 13 & le Mardi 14 Août, 39 à 4[illegible] *cent.* Les foins nouveaux ont été vendus les mêmes jours, 36 à 37 # le *cent.*

La paille nouvelle a été vendue au Fauxbourg St. Martin les 13 & 14 Août, 15 #; la vieille, [illegible] 14 #; le foin 25 à 28 # le *cent.*

ETIAGE DE LA RIVIERE DE SEINE.

La riviere de Seine étoit le Vendredi 10 Août, à 10 pouces; — le Samedi 11, à 1 pied 1 pouce; — le [illegible] 1 pied; — le 13, à 1 pied 2 pouces; — le 14 à 1 pied 5 pouces; — le 15 à 1 pied 6 pouces; — & le [illegible] 16 Août, à 1 pied 5 pouces au-dessus des plus basses eaux.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 21 Août.

PASSAGE DU SUND.

LE 28 Juillet, le Navire du Capitaine *Johan George Ewert*, de Dantzic, allant de Bordeaux à Dantzic, chargé de vin ; le 29 Juillet, le Navire du Capitaine *Henry Treese*, de Pool, allant de Seudres à Cooſtzee, chargé de ſel ; — le 30 Juillet, le Navire du Capitaine *Janneke Pieters*, Dockum, allant de Bordeaux à Koniſberg, chargé de vin ; — le 31 Juillet, le Navire du Capitaine *Gerhard Loddevyk*, d'Amſterdam, allant de Koniſberg à Bordeaux, chargé de chanvre ; — celui du Capitaine *Harmen Theunis*, de Lemmer, allant de Riga à Bordeaux, chargé de mâts de Hune ; — celui du Capitaine *Fredrick Chriſtians*, de Staveren, allant de Dantzic à Rouen, chargé de laine ; — celui du Capitaine *Gerrit Corn. de Boer*, de Workum, allant à Bordeaux, chargé de planches ; — le premier Août, le Navire du Capitaine *Barent Adrians*, de Vrieſland, allant à St. Malo ; — le Navire du Capitaine *Jan Annes Kuyper*, d'Ylſt, allant de Stetin à Bordeaux, chargé de fer en barres ; — le 4 Août, le Navire du Capitaine *Wibrand Siourds* de Lemmer, venant du Croiſic ; — celui du Capitaine *Cornelis Sievers*, de Koniſberg, allant de Bourgneuf à Koniſberg.

DE LIVOURNE *le* 20 *Juin* 1764.

On a obligé tous les Vaiſſeaux venant de Naples, de faire une quarantaine de 8 jours, à cauſe de la maladie épidémique qui continue à faire ici des ravages.

EXTRAIT *d'une lettre de Genève, tirée des papiers Anglois.*

On m'a informé ici que la Société établie à Berne, fait de grands progrès dans l'encouragement des Arts utiles. Elle s'étoit bornée juſqu'ici à l'agriculture, mais à préſent ſes Membres portent plus loin leurs vues, & ſe propoſent dans la ſuite d'encourager les Manufactures. En conſéquence de cette réſolution, on a offert dernièrement quelques prix pour faire du drap fort large, propre pour l'habillement des Soldats, & la Société donnera auſſi un prix de dix ducats (très-grande ſomme à Berne) pour la découverte d'une terre à foulon, dont elle a eu l'induſtrie de ſe procurer pluſieurs montres d'Angleterre, quoique, ſi je ne me trompe, l'exportation en ſoit défendue ſous les peines les plus ſéveres. Si on fait cette découverte, elle portera le plus grand préjudice au Commerce Anglois, parce que ſi les François n'en trouvent point chez eux, leurs voiſins les Suiſſes leur en fourniront.

Les Horlogers ſont fort induſtrieux à Genève, mais leur nom n'eſt jamais connu dans le Commerce, & cela provient de ce qu'ayant fini leurs mouvemens, ils ne ſe font aucun ſcrupule de mettre ſur leur ouvrage des noms Anglois tels que TOMPION, GRAHAM, GRAY, ELLICOT, *&c.* l'expérience leur ayant appris que par là, leur marchandiſe trouve une vente plus prompte dans les marchers étrangers, ſurtout à Conſtantinople, où, un Turc eſt bien pauvre, s'il n'a pas une montre An-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

gloiſe, quoique le fait ſoit qu'ils n'ont que des montres Genevoiſes, & c'eſt ce qui a ruiné notre commerce d'horlogerie dans le Levant.

EXTRAIT *du London Evening Poſt.*

On écrit de Madrid qu'on a impoſé un droit conſidérable ſur toutes ſortes de cordages exportés de Suéde & d'autre part, dans la vue d'encourager leurs corderies établies à Puerta-Real, qui ſont ſi immenſes, qu'elles peuvent fournir leur marine marchande & leurs flotes.

DE L'ISLE DE BARBADE *le* 14 *Juin.*

La pendule de M. HARRISON, pour trouver la longitude, a réuſſi auſſi bien dans l'épreuve qu'on en a faite dans cette Iſle qu'à la Jamaïque, & il y a apparence que d'après le certificat du Capitaine à bord duquel il étoit, & l'approbation des Académiciens qui ont été envoyés par les Commiſſaires prépoſés pour juger cette machine, M. HARRISON recevra la récompenſe promiſe pour la découverte de la longitude qui paroît conſtatée.

RÉSUMÉ *des principaux articles d'exportation & d'importation enrégiſtrés à la Douane de Londres, du 7 au 19 Juillet.*

Exporté 5000 quarters de froment, 400 dito de farine pour le Portugal; 5260 piéces de diverſes étoffes, 1000 verges de frize (a); 2330 quintaux de ſucre rafiné; 100 quarters d'avoine, 100 dito de pois pour Antigues; 4000 gallons d'eau-de-vie pour Quebec; pluſieurs marchandiſes pour la valeur de 3620 ℔ ſterling, pour la Jamaïque; dito pour la valeur de 15380 ℔ ſterling pour l'Amérique ſeptentrionale; 2100 piéces d'étoffes diverſes, 200 quarters de farine pour Cadix; 3300 piéces de toiles Angloiſes; 2000 gallons d'eau-de-vie pour l'Afrique; 210 quintaux de fer blanc; 3000 piéces de diverſes étoffes, 600 piéces de draps pour le Levant; 1585 ℔ d'indigo pour Dublin; 2688 ℔ dito pour la Hollande; 4000 onces d'argent monnoyé pour Oſtende.

IMPORTÉ 101, 595 ℔ de coton en laine; 1663 ℔ dito filé; 12000 ℔ de cendres gravelées; 44080 ℔ de ſoie écrue; 1000 ℔ de jalap; 41500 ℔ de ſené; 1600 ℔ de coloquinte de la Méditerranée; 48000 ℔ de cendres gravelées de Veniſe; 9266 gallons d'eau-de-vie, 880 piéces de toile de Cambray, de Dunkerque; 29851 quintaux de ſucre, 26758 gallons de rum; 9327 ℔ de piment; 114 tonneaux de vin de Portugal & d'Eſpagne; 1406 quintaux de ris; 2113 ℔ d'indigo de la Caroline.

(a) *Sorte d'étoffe de laine friſée.*

PRIX *des grains à Londres le* 10 *Août* 1764.

Le quarter.

Froment rouge, 31 ß à 38 ß 6 d. *ſterling*; — froment blanc, 30 à 38 ß; — ſeigle 19 ß; — orge, 20 à 22 ß; — dreche, 28 à 32 ß; — avoine, 13 à 17 ß.

DE MARSEILLE, *le* 7 *Août* 1764.

PRIX *de quelques marchandiſes qui ont varié.*

Arquifoux, 14 à 15 ℔ le *cent*; — encens, 80 à 85 ℔; — galles de Smyrne noires, 145 ℔; — laine d'Eſpagne, 45 à 75 ℔; — laine du Levant, 28 à 42 ℔; — poivre, 108 à 109 ℔; — plomb, 17 ℔; — ris du Levant, 13 ℔ 10 ß; — coton fin filé de Baza, 58 écus de 3 ℔ 4 ß; — coton de Jéruſalem, 41 écus de 3 ℔ 4 ß le *cent*; bled du Levant & d'Italie, 16 à 39 ℔ la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de marc.*

Caffé du Levant, 32 à 33 ß la ℔; — caffé de la Martinique, 10 à 12 ß 6 d.; caffé du Cap, 9 à 12 ß; — caffé de Bourbon & de Cayenne, 12 à 13 ß; — cacao des Caraques, 25 à 26 ß, ſoie du Levant, 11 à 15 ℔.

ARRIVÉE *de Navires venant de l'Etranger.*

Il eſt entré dans ce Port le 18, juſques & compris le 21 Juillet, le Vaiſſeau du Capitaine *Vambrederode*, venant de Rotterdam, chargé de 371 balles de poivre; de 36 caiſſes de canelle; — de 2 tonneaux de girofle; — de 12 rouleaux de plomb; de 3 barriques de céruſe; — de 2 barrils d'arſenic; — d'un barril de cinabre; — de 1262 barres de fer; — de 5 barriques de cloux; — de 7 barriques de garance; — de 1325 piéces de bois de Ste. Marthe.

Le Vaiſſeau du Capitaine *Dewit*, venant de Middelbourg & de Cadix, chargé de 185 balles de poivre; — de 13 tonneaux de garance; — de 6 barrils de cochenille; — de 4 balles de laine & de 6 barrils de granille.

❧ Le Vaiſſeau du Capitaine *Lambert*, venant de Cadix, chargé de 7 barrils de cochenille; — de 14 barriques de jus de citron; — de 983 *quintaux* de bois de Campéche.

❧ Le Senau du Capitaine *Dochedal*, venant de Liſbonne, chargé de 103 barriques d'huile de baleine; — de 524 piéces de bois de breſil; de 500 cuirs en poil.

❧ Le Vaiſſeau du Capitaine *Leiſk*, venant de Londres, chargé de 60 barriques de couperoſe.

❧ Les Tartanes des Capitaines *Lyon & Pons*, venant de Naples, chargées de 200 ſacs d'eſcajolles; — de 86 caiſſes de manne; — de 536 caiſſes de ſuc de regliſſe; de 27 balles de laines.

❧ Les Barques des Capitaines *Bertrand & Boze*, venant d'Alexandrette, chargées de 413 balles de coton en laine; — de 77 balles de coton filé; — de 219 balles de toiles larges écrues; — de 9 balles de toiles larges blanches; — de 20 balles de toileries; — de 172 balles de toiles ajamis écrues; — de 12 balles d'ajamis blancs; de 1 balle d'ajamis bleus; — de 9 balles de kilis écrues; — de 12 balles de kilis bleues; de 2 balles de kilis blanches; — de 60 balles d'antioches bleues; — de 6 balles d'antioches blanches; — d'une caiſſe de galbanum; — d'une caiſſe de toile peinte; d'une caiſſe de ſénné; — d'une caiſſe de follicules de ſénné; — d'une caiſſe de gomme adragante; — de 2 caiſſes de gomme ſéraphique; — d'une caiſſe de ſcammonée; d'une caiſſe de Myrrhe; — de 278 ſacs de galles; — de 2 caiſſes d'opoponax; — de 16 caiſſes d'aſſa-fœtida; — de 5 caiſſes de gomme ammoniaque; — de 5 caiſſes de bourre; — de 8 balles de toiles d'antioches écrues; — de 9 balles de chaffarcanis; — de 2 balles de ſoie blanche; — de 2 balles de cire jaune; — de 16 balles de laine.

❧ La Barque du Capitaine *Guibaud*, venant d'alexandrie, chargée de 920 cuirs de buffles; — de 90 balles de ſenné; — de 9 balles de follicules de ſenné; — de 27 balles de grabeau de ſenné; — de 31 caſſas de gomme turique; — de 14 balles de toiles de manoufs; — de 25 balles de caffé.

❧ La Barque du Capitaine *Caſtaud*, venant de Saffy, chargée de 14, 690 cuirs en poil; de 3 balles de cordoans; d'une balle de crin; d'une balle de peaux de chêvres; de 169 balles de laine ſurge; de 23 ſurons de gomme arabique; — de 58 ſurons de cire.

❧ La Barque du Capitaine *Fougaſſe*, venant de Salonique & de Smyrne, chargée de 112 balles de coton en laine; — de 17 balles de coton rouge filé; — de 240 balles de laine ſurge; — de 6 balles de laine batarde; — de 16 balles de laine de chevron; — de 17 balles de fil de chêvre; de 17 balles de cire jaune; — de 2 balles de peaux de liévres; — d'une balle de peaux de chèvres; — de 104 cuirs de buffles; — de 23 ſacs de galles; — de 4 caiſſes d'abats; — de 2 caiſſes de capots; — d'une balle de crin.

DE BORDEAUX, *le* 10 *Août* 1764.

PRIX *des marchandiſes des Iſles qui ont varié.*

Sucre brut de la Martinique, 24 à 25 ℔ le *cent*; — coton de St. Domingue, 135 à 140 ℔; — canefice, 20 ℔; — gingembre, 28 à 30 ℔ le *cent*.

Le vieux caffé de la Martinique, 13 ß 6 ₰ à 14 ß la ℔. Le vieux caffé de S. Domingue, 11 ß 6 ₰ à 12 ß; — cacao, 13 ß 6 ₰; — caret, 10 à 11 ℔; rocou, 24 ß la ℔.

Froment, 9 ℔ 5 ß à 11 ℔ 10 ß; le *boiſſeau*, peſant 120 ℔ *poids de marc*. Seigle du Pays, 5 ℔ 10 ß à 6 ℔ 5 ß, eau-de-vie, 100 ℔ les 32 *veltes*.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port, les 4 & 7 Août, le Navire la *Nanette*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine Renaud; — le Navire le *Ceſar*, de Bayonne, de 120 tonneaux, Capitaine *Lemire*, venant du Cap; — le Caſque de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine Baullos, venant de St. Domingue; — *l'Elizabeth* de la Martinique, de 150 tonneaux, Capitaine Brodut; — la *Marguerite* de la Martinique, de 100 tonneaux, Capitaine Baltazar, venant de la Martinique, chargés de 300 barriques, 1 tierçon, 3 quarts de ſucre brut; — de 10 barriques, 2 tierçons, 26 quarts de ſucre tête; — de 694 barriques, 12 tierçons, 13 quarts, 1 barril de ſucre terré; — de 16 futailles, 10 barriques, 2 tierçons, 10 quarts, 5 barrils, 1 ancre, 1 ſac d'indigo; — de 271 boucauds, 93